

FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO...

Informations municipales

Conseil municipal du 14 octobre 2025 : police et environnement

Après compte rendu des actes, le Conseil, à la demande du Trésor Public admet des **créances en non-valeur** pour un montant de 2 353.91 € car, irrécouvrables en raison de leur faible montant ou de la combinaison infructueuse d'actes avant d'approuver la **décision modificative n°3**.

Le Conseil décide ensuite de la création de 2 postes, un emploi de **rédacteur** à temps complet pour y nommer un agent de la commune ayant bénéficié d'une promotion interne ainsi qu'un emploi de **brigadier-chef** pour accueillir le 2^{ème} agent de police municipale. Les postes précédemment occupés sont supprimés et **le régime indemnitaire de la police municipale** est actualisé pour se conformer aux évolutions légales. Le Conseil décide aussi de faire évoluer l'indemnisation des **heures complémentaires**.

Le Conseil approuve ensuite la signature de 3 conventions prévoyant :

- **l'accueil des enfants scolarisés** des sapeurs-pompiers volontaires dans les structures périscolaires (restauration scolaire, garderie et centre de loisirs) permettant une prise en charge à la dernière minute lorsque leurs parents sont alertés pour une mission de secours sur le temps périscolaire
- le service de fourrière animalière par la **SPA** moyennant une participation de 0.60 € par habitant
- le cadre général de l'offre des **services numériques métropolitains**

Ensuite, il décide de participer financièrement (810,91 €) à une **étude d'imprégnation de 500 personnes aux PFAS**. L'objectif est de faire reconnaître de manière objective et localisée, les préjudices subis par les communes et, par voie de conséquence, par leurs habitants car une procédure pénale est lancée sur la base d'une plainte déposée contre X. Les Maires des communes impactées dont Solaize, font de cette plainte, une action collective.

En clôture, le Conseil émet un **avis défavorable** au projet de **SCoT** arrêté, en enquête public jusqu'au 24 octobre car il exclut de l'enveloppe urbanisable des secteurs indispensables au développement de la commune de Solaize.



Commission transition : l'eau est précieuse, préservons-la !

Comment économisez l'eau ? On vous accompagne.

Vous avez probablement eu l'information avec vos factures. La Métropole a voté une modification de la tarification de l'eau selon les tranches de consommation.

Parce que l'eau devient rare (- 14% depuis 1990) et chère, il y a urgence à économiser ce bien universel précieux. La commune a équipé tous ses bâtiments de robinets, douches et chasses d'eau, de systèmes réduisant le débit sans baisse de pression. La dépense est amortie en 2 ans par l'eau économisée.

Elle vous propose de faire pareil chez vous et vous accompagne en mettant à disposition gratuitement un kit pour équiper vous aussi votre habitation.

Concrètement, pour un foyer de 4 personnes, l'installation du kit permet d'économiser jusqu'à 45 m3 d'eau par an soit jusqu'à 160 € sur votre facture d'eau et 300 € sur votre facture d'énergie

Les conditions ? Il faut juste habiter Solaize, prendre rdv sur le site de la mairie et téléchargez votre facture d'eau.

Deux permanences se tiendront pour vous remettre le kit : les samedis matin du **22 novembre** et du **13 décembre**

Collecte gratuite de vos encombrants à domicile !

La Métropole de Lyon récupère les encombrants gratuitement votre domicile. Prenez rendez-vous avec votre compte toodego ou au 04 51 42 21 63 le mardi de 10h à 13h ou le jeudi de 14h à 17h.

La collecte concerne les objets volumineux ou déchets occasionnels provenant de la maison (mobilier, jouets volumineux, articles de bricolage, de jardin, de sport, puériculture) à raison de 4 encombrants max par rendez-vous. Le volume et le poids à collecter sont limités à 3 m3 et 80 kg par encombrant pour être transportable par deux personnes. Le nombre de rendez-vous est limité à 3 par an et par foyer. Attention, le gros électroménager fait l'objet d'une collecte spécifique.



Commission cadre de vie : animations et sécurité

L'animation autour du beaujolais nouveau se tiendra dimanche 23 novembre sur la place du village. Dégustation et buffet campagnard de 9h30 à 12h offert par la municipalité. Présence du vigneron pour les amateurs.

Nouveau ! Arrivée d'une fleuriste sur la place toutes les 2 semaines, le vendredi de 16 à 19h. Venez nombreux !

Rappel sur les chiens errants : ils créent nuisances et risque d'accidents. Les propriétaires de chiens doivent veiller à garder ceux-ci et à les tenir en laisse. Amendes et mise en fourrière seront appliquées.

Amendes : Le Centre de contact centralisateur gère toutes les demandes : cas.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr ou **05 40 13 08 80**. Plus d'info <https://www.mairie-solaize.fr/police-municipale-securite-et-risques/>

Nouveau policer municipal : le 2^{ème} agent vient d'arriver sur la commune



Commission vie culturelle

Samedi 15 novembre de 11h à 11h30 : Concert duo violon-alto et piano "Vos voisins ont du talent !" Deux musiciens retraités, Dominique Terry habitante de Solaize et Alain Guerre-Chaley vous proposent un moment musical intimiste avec des duos de musique de salon - pour toute la famille, entrée libre -

Samedi 29 novembre de 10h30 à 11h15 : spectacle "Bateau sur l'eau" par la Cie Rayon de lune. Tout débute autour d'une table à manger. La boîte à sardine est vide, partons à la pêche ! La table se transforme en bateau, apparaissent des mystérieuses créatures marines lumineuses. Le spectacle est suivi d'un atelier sensoriel de manipulation, temps pour jouer et chanter dans les vagues - tout-petits de 1 à 5 ans, entrée libre

Et toujours, les conseils numériques individuels sur rdv avec le médiateur numérique les **Mercredis à 15h • 16h • 17h • 18h** et **Samedis à 9h30 • 10h • 11h**

La médiathèque sera ouverte pour les vacances de Toussaint. Attention aux nouveaux horaires des mercredis et samedis matin. Au plaisir de vous accueillir à la médiathèque ! 04 78 02 11 45 ou mediatheque@mairie-solaize.fr

Informations des associations

L'Harmonie de l'Ozon vous attend pour le troisième volet de " Musique en Résistance".

La chorale " Mine De Rien " de Communay et les chœurs de Givors se sont associés à ce projet pour offrir un programme chanté : 2 concerts à l'espace Louise Labé à St Symphorien d'Ozon le 29 novembre à 18h, le 30 novembre à 16h. Entrée libre. Réservation nécessaire au **06 52 57 80 40** ou sur le site de l'harmonie HEO 69. Venez nombreux !

Chapitre de la Confrérie du Bleu le 15 février 2026

Elle fêtera son 30^{ème} anniversaire dans la salle polyvalente rue du Mourin. Pour les nouveaux arrivants, le Bleu de Solaize est le poireau cultivé dans notre commune depuis la fin du 19^{ème} siècle. Sa particularité est la couleur bleu violacé des feuilles et une grande résistance au gel.

La journée commencera à 10h avec des intronisations et un verre de l'amitié sera offert à tous les intéressés sur la place du village par la Confrérie du Bleu de Solaize. Le repas spectacle payant qui suivra sera servi dans la salle polyvalente. Cette manifestation privée sera accessible uniquement sur réservation auprès de Michel BERAUDIER 06 49 37 92 89 et mbvse@yahoo.fr André SAPIN 06 23 11 73 45 et andre.sapin69360@gmail.com

